
**Nombre de
membres en
exercice:** 15

Séance du 10 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix mail'assemblée régulièrement convoquée le vendredi 05 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de Monsieur PAGLIARI Armand

Présents : 11

Sont présents: PAGLIARI Armand, TE DUNNE Christophe, GUERIN Sylvine, MAGNETTE Jean Marc, ANTOINE Michel, BUVET Robert, FORIN Jérôme, BOULET Julie, EHLINGER Céline, MOUMNI-TRAUSCH Audrey, TOURET Bernard

Votants:
13

Représentés: MAGNETTE Jennifer, BECK Jean Marie

Excuses: LEDERLE Myriam, LAFFAILLE Jocelyne

Absents:

Secrétaire de séance: TE DUNNE Christophe

1- Objet: subventions naissances- 20230510DCM01

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention naissance de 50.00 € à l'occasion de la naissance de :

- **Ryan VOIGNIER né le 23 04 2023 (10b rue du parge)**

2- Partage de la Taxe d'aménagement (refus)- 20230510DCM02

Par délibération du 23/03/2023, la communauté de communes de Commercy, Void, Vaucouleurs (CC CVV) a adopté le principe de reversement à la CC CVV de 80% de la part communale de la taxe d'aménagement perçues pour les autorisations d'urbanisme accordées sur les zones d'activités économiques intercommunales. Il reste aux communes concernées de délibérer ou non de manière concordante.

Monsieur le maire propose de ne pas délibérer de manière concordante.

Après délibéré, 4 voix pour, 2 abstentions et 7 voix contre, la proposition est refusée.

3- Vote de crédits supplémentaires - ea pagny meuse- 20230510DCM03

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
002	Résultat de fonctionnement reporté		-30.00
7011	Eau		30.00
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PAGNY SUR MEUSE, les jour, mois et an que dessus.

4- Constitution de Servitude Enedis relative à l'installation d'une ligne électrique souterraine- 20230510DCM04

La commune de Pagny Sur Meuse est sollicitée par le fournisseur d'électricité, ENEDIS, pour le passage d'un réseau électrique sur la parcelle section ZK n°82, propriété de la collectivité.

ENEDIS a implanté une ligne électrique souterraine sur la parcelle sis à PAGNY SUR MEUSE section ZK n°82.

Cette installation constitue une servitude de passage. Conformément à la convention sous seing privé, Le Conseil municipal après délibération à l'unanimité :

- approuve la servitude pour le passage d'un réseau électrique souterrain sur la parcelle ZK82
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de constitution de servitude sur ces parcelles et tout document y afférent.

5- Vente SODEL- 20230510DCM05

M le Maire explique qu'une 1ère délibération a été prise le 07 avril 2022 afin de fixer le prix du terrain ZI135 à 17€/m².

Le Conseil Municipal vote 9 voix pour, 1 voix contre, 3 abstentions et autorise M le Maire à signer tous actes notariés et documents afférents à cette affaire.

6- Questions et informations diverses

- **Salle des fêtes** : la réception ne se fera malheureusement pas fin mai. Les travaux sont retardés pour malfaçon.

- **Rue du Parge** : Plusieurs personnes résidant dans cette rue sont venues en mairie nous signaler qu'ils ont subi des dégradations sur leur véhicule: rayures sur plusieurs véhicules et câbles électriques coupés sur un moteur.
- **Salle des sports** : depuis plusieurs semaines, des dégradations ont été constatées dans cette salle. Des siphons cassés, extincteurs...
- **Chapelle** : les travaux sont en cours, les tuiles devraient arriver fin mai.
- **Remerciements**_: pour l'octroi de subventions de la part du GYM DANSE CLUB-association Prévention Routière - du collège de Vaucouleurs pour la sortie des 6ème (chaque famille d'élèves de Pagny a reçu la subvention).
- **PSC1** : La commune a proposé aux représentants d'associations de participer à la formation PSC1 (premier secours). Elle a eu lieu le samedi 22 avril à la caserne des pompiers. 10 personnes ont participé. Une nouvelle date sera proposée en septembre/octobre et un dimanche.
- **Associations** : Invitation à l'Assemblée Générale du Basket le 16.06.2023 à la salle des sports.
- **Survols** de la Commune de Pagny-sur-Meuse du 15 au 24 mai 2023 par la SNCF autorisée par la Préfecture le 09 mai 2023.
- **Avenue du Gal de Gaulle** : est en étude la réfection des trottoirs et l'enfouissement des réseaux. Cette opération est délicate et devra être bien réfléchi. La commune n'a pas la possibilité de faire ce qu'elle souhaite partageant le domaine public avec le Département.
- **SUEZ** : suite à la visite du site d'enfouissement, M FORIN explique qu'il existe des sites de surveillance pour les odeurs. Il communiquera les coordonnées en mairie.
- **11 novembre** : proposition d'organiser le repas des anciens à la salle des fêtes rénovée.

Fin de séance 20h00

PAGLIARI Armand		TE DUNNE Christophe	
------------------------	--	----------------------------	--